

Monsieur Jean-Paul Bilger
32, Avenue de la Rostagne
06160 Juan les Pins
et les riverains ayant assistés
à l'entrevue du 11 octobre 2007

Lettre Urgente à
Monsieur Jean Pierre Gonzalez
Premier Adjoint Conseiller Régional
Mairie d'Antibes Juan les Pins
Cours Masséna 06600

Lettre recommandée avec A. R.

Juan les Pins, le 15 décembre 2007

Objet : travaux commencés dans le parc de la
Bastide La Verne
27 avenue de La Rostagne à Juan les Pins

Monsieur le Premier Adjoint,

Suite à notre réunion en Mairie en présence de Monsieur Cerf en date du 11 octobre 2007 en présence des riverains de l'avenue de la Rostagne Madame Bilger mon épouse, Madame Laporte, M et Mme Collot, il s'avère :

- qu'il semblerait que les nouveaux propriétaires de la Bastide La Verne n'aient tenu aucun compte de ce que personnellement deviez et probablement aviez informés, et ont passé outre.

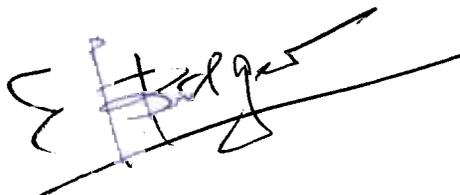
- que les travaux ont commencé sans nul affichage d'un permis de construire dès le mardi 11 décembre 2007. Les massifs d'agapanthes, les haies de lauriers et de pittosporums, yuccas, palmiers (un emporté en camion) et autres ainsi que les bordures en pierres rustiques participant au décor de cette belle bastide ancienne magnanerie ont totalement disparu (4 photos ci jointes).

Les riverains et moi-même sommes à devoir nous inquiéter selon des échos, que demain fasse que les arbres faisant partie de l'inventaire que vous nous avez dit faire établir disparaissent indépendamment de ceux déjà irrémédiablement abattus (ci-joint plan où les arbres encore existant sont portés).

Nous comptons sur votre désir comme vous l'avez évoqué d'être vigilant quant à la sauvegarde du patrimoine végétal et votre assurance de préserver pour tout un chacun le cadre de vie indispensable pour l'écologie du quartier auquel Monsieur Le Ministre Jean Louis Borloo Ministre de L'Ecologie et du Développement Durable tient tant et auquel j'ai écrit au sujet de la Bastide La Verne.

A vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Adjoint, l'assurance de ma parfaite et respectueuse considération.

Monsieur Jean Paul Bilger



PJ.: 4 photos, un plan fait pour Monsieur Selaudoux précédent propriétaire où sont portés les arbres encore existants.

Copie à Monsieur Jean Leonetti Député Marie d'Antibes, Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, aux riverains, aux associations.